

# Le harle huppé

Mise à jour le 05 janvier  
2024

**Nom latin : Mergus serrator**

Avec sa silhouette effilée, mi-canard, mi-grèbe, cet étrange oiseau d'eau est un migrateur venu du nord, un pêcheur pourvu d'un bec en scie.





Malgré son régime alimentaire, son comportement ou sa morphologie, le Harle huppé est bel et bien un canard. Avec ses 80 centimètres pour environ un kg, il est taillé pour la nage et la plongée avec un corps fuselé prolongé par un cou long et mince.

La tête noire à reflet vert du mâle adulte ornée d'une double huppe ébouriffée est caractéristique. Le bec mince conçu pour la capture des poissons est rouge. Il est crochu à son extrémité. L'iris est rouge ou jaune orangé. La poitrine roussâtre tachetée de noir se prolonge par un collier blanc. Le devant des flancs noirs porte de nettes taches blanches. Le dessus se caractérise par une longue bande blanche située entre le dos noir et les flancs gris. La femelle et le juvénile, assez semblables, ont tout le corps gris. Seule la tête est brun roux avec le cou blanc.

Le régime alimentaire du Harle huppé comprend essentiellement des poissons de petite taille qu'il capture en plongeant à deux ou trois mètres de profondeur, six au maximum. Les plongées durent en moyenne 20 à 25 secondes, mais peuvent atteindre 1 à 2 minutes.

Le Harle huppé se reproduit dans toutes les régions boréales, au-delà du 55°N. La Normandie est la seule région de France où se reproduit l'espèce, sur l'archipel de Chausey (2 à 3 couples) depuis 1993. Le Harle huppé niche sur les îles et les rivages maritimes, ainsi qu'au bord des lacs situés dans la toundra et dans les forêts boréales et tempérées. En hiver, le Harle huppé fréquente principalement le littoral maritime, privilégiant les estuaires et les baies. L'arrivée sur les sites d'hivernage peut débuter en octobre, parfois en septembre, mais c'est surtout de novembre à décembre que le gros des effectifs s'installe en France. Les hivernants séjournent jusqu'en mars, voire avril.

La baie de Saint-Brieuc offre un site d'hivernage apprécié, notamment entre Martin-Plage et Binic (230 ind. le 9 décembre 2001) et des groupes de 50 à 80 individus sont régulièrement notés dans ce secteur Est de la baie. En fond de la baie, jusqu'à 87 individus ont pu être observés (26/3/1998).

Le Harle huppé est menacé par la pollution et l'eutrophisation des eaux côtières.

